

DU MERC 15 MAI AU 3 JUILLET 2024

SUR LA MILESSSE ET SAINT-SATURNIN (SELON EFFECTIFS)

EQUIPE DE DIRECTION : BRIGITTE LE LOET ET MELISSA BRIEAU

**DU MERC 15 MAI AU 5 JUIN
LES DRÔLES DE PETITES BÊTES**



Inscriptions prises en compte dès le 15 avril.
A faire jusqu'au **7 mai** dernier délai (pour le mercredi 15 mai)

Accueil du matin et du soir:
de 7h30 à 9h30 et de 16h30 à 18h30

Accueil du midi : entre 11h45 et 12h

Accueil de l'après-midi: de 13h30 à 14h15

Instagram: @alshantonniere/centresocial-eira.fr
accueil.centresocial.eira@gmail.com

Centre social de l'Antonnière: 02.43.25.59.56
source image: freepik

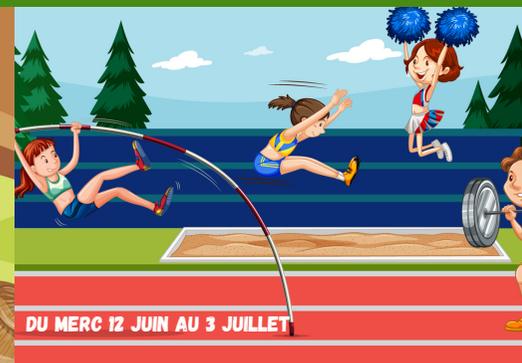
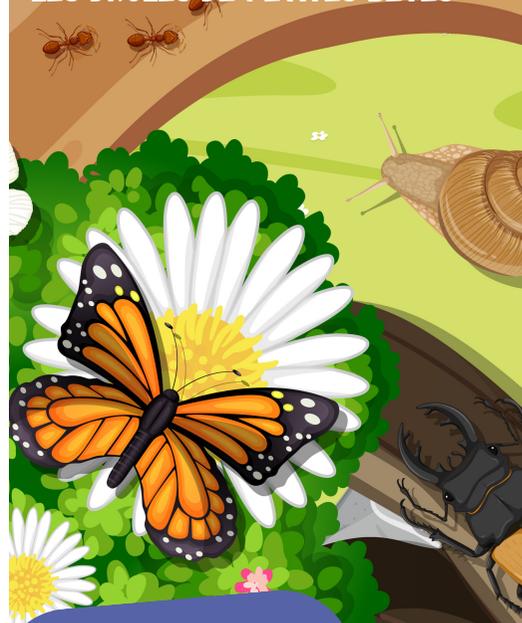
Modalités: Pour les mercredis, les inscriptions sont à effectuer au maximum le mercredi soir précédent dernier délai. Pour toute **modification ou absence** non signalée le mercredi soir précédent la venue de l'enfant auprès de l'accueil de loisirs, **la journée sera facturée** (sauf présentation **d'un certificat médical lisible maximum dans les 3 jours suivants l'absence**).

DU MERC 15 MAI AU 3 JUILLET 2024

SUR LA MILESSSE ET SAINT-SATURNIN (SELON EFFECTIFS)

EQUIPE DE DIRECTION : BRIGITTE LE LOET ET MELISSA BRIEAU

**DU MERC 15 MAI AU 5 JUIN
LES DRÔLES DE PETITES BÊTES**



Inscriptions prises en compte dès le 15 avril.
A faire jusqu'au **7 mai** dernier délai (pour le mercredi 15 mai)

Accueil du matin et du soir:
de 7h30 à 9h30 et de 16h30 à 18h30

Accueil du midi : entre 11h45 et 12h

Accueil de l'après-midi: de 13h30 à 14h15

Instagram: @alshantonniere/centresocial-eira.fr
accueil.centresocial.eira@gmail.com

Centre social de l'Antonnière: 02.43.25.59.56
source image: freepik

Modalités: Pour les mercredis, les inscriptions sont à effectuer au maximum le mercredi soir précédent dernier délai. Pour toute **modification ou absence** non signalée le mercredi soir précédent la venue de l'enfant auprès de l'accueil de loisirs, **la journée sera facturée** (sauf présentation **d'un certificat médical lisible maximum dans les 3 jours suivants l'absence**).

L'accueil de loisirs de l'Antonnière (regroupant Aigné, La Milesse et Saint-Saturnin) accueille les enfants sur des sites différents selon leur âge. Sur place, les animateur.trice.s proposent des activités variées, autant manuelles, sportives, que culturelles. Des sorties sont organisées et des intervenants spécialisés dans diverses disciplines sont contactés afin de faire découvrir un maximum de techniques et d'activités.

Sites d'accueil pour les mercredis de l'année scolaire 2023/2024		Age de l'enfant
LA	Accueil périscolaire- Ecole maternelle S. Delaunay, rue des écoles	3-5 ans
MILESSSE	Centre social François Rabelais (bâtiment blanc à l'arrière, rue des jonquilles)	6-12 ans
SAINT	Centre Culturel Val de Vray, rue de l'église	3-5 ans
SATURNIN	Accueil périscolaire du groupe scolaire de saint saturnin, rue des écoles	6-12 ans

TARIFS 2024 (applicables au 2 janvier 2024) SIVOM de L'Antonnière

QF = (1/12 revenu de votre dernier avis + prestations familiales) /nb part	T1 QF < de 0 à 749	T2 QF de 750 à 1099	T3 QF de 1100 et 1349	T4 QF < de 1350 à 1549	T5 QF de 1550 à 1999	T6 QF + 2000
* Péricentre du matin ou soir à la demi-heure (1)	0,40 €	0,45 €	0,50 €	0,55 €	0,60 €	0,65 €
mercredi : ½ journée repas non inclus	5,20 €	7,26 €	9,32 €	11,43 €	13,49 €	15,55 €
** Journée 9h-17h repas non inclus	7,31 €	9,37 €	11,43 €	13,60 €	15,66 €	17,72 €
repas à ajouter au prix de la journée	3,95 €	4,15 €	4,35 €	4,55 €	4,75 €	4,95 €
Petit déjeuner de 7h30 à 8h						
Sur réservation à l'inscription, sans supplément						

* Horaires péricentre : Matin 7h30 à 9h00, Soir 17h à 18h30 - Indépendant du prix de la journée

** Repas fourni par la famille, uniquement pour les enfants avec un PAI mis en place par un médecin.

(1) toute 1/2h entamée est dûe

L'accueil de loisirs de l'Antonnière (regroupant Aigné, La Milesse et Saint-Saturnin) accueille les enfants sur des sites différents selon leur âge. Sur place, les animateur.trice.s proposent des activités variées, autant manuelles, sportives, que culturelles. Des sorties sont organisées et des intervenants spécialisés dans diverses disciplines sont contactés afin de faire découvrir un maximum de techniques et d'activités.

Sites d'accueil pour les mercredis de l'année scolaire 2023/2024		Age de l'enfant
LA	Accueil périscolaire- Ecole maternelle S. Delaunay, rue des écoles	3-5 ans
MILESSSE	Centre social François Rabelais (bâtiment blanc à l'arrière, rue des jonquilles)	6-12 ans
SAINT	Centre Culturel Val de Vray, rue de l'église	3-5 ans
SATURNIN	Accueil périscolaire du groupe scolaire de saint saturnin, rue des écoles	6-12 ans

TARIFS 2024 (applicables au 2 janvier 2024) SIVOM de L'Antonnière

QF = (1/12 revenu de votre dernier avis + prestations familiales) /nb part	T1 QF < de 0 à 749	T2 QF de 750 à 1099	T3 QF de 1100 et 1349	T4 QF < de 1350 à 1549	T5 QF de 1550 à 1999	T6 QF + 2000
* Péricentre du matin ou soir à la demi-heure (1)	0,40 €	0,45 €	0,50 €	0,55 €	0,60 €	0,65 €
mercredi : ½ journée repas non inclus	5,20 €	7,26 €	9,32 €	11,43 €	13,49 €	15,55 €
** Journée 9h-17h repas non inclus	7,31 €	9,37 €	11,43 €	13,60 €	15,66 €	17,72 €
repas à ajouter au prix de la journée	3,95 €	4,15 €	4,35 €	4,55 €	4,75 €	4,95 €
Petit déjeuner de 7h30 à 8h						
Sur réservation à l'inscription, sans supplément						

* Horaires péricentre : Matin 7h30 à 9h00, Soir 17h à 18h30 - Indépendant du prix de la journée

** Repas fourni par la famille, uniquement pour les enfants avec un PAI mis en place par un médecin.

(1) toute 1/2h entamée est dûe

Une adhésion à l'année-scolaire 2023-2024 à l'association EIRA, vous est demandée:

Individuelle 6€ ou familiale 15€

Valable du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour toute aide financière, vous pouvez contacter le CCAS de votre commune.

Pour toute nouvelle inscription, prévoir :

- carnet de santé pour la photocopie des vaccins à jour.
- une attestation avec votre quotient familial (datant de moins de 3 mois) et n° allocataire CAF ou MSA ou obligatoirement votre dernier avis d'imposition et un justificatif des prestations familiales perçues le mois précédant l'inscription
- une photocopie de l'assurance scolaire et extra-scolaire valide pour la période d'inscription.
- une fiche famille et une fiche sanitaire à télécharger (centresocial-eira.fr/enfance) ou à disposition à l'accueil du centre social.



Une adhésion à l'année-scolaire 2023-2024 à l'association EIRA, vous est demandée:

Individuelle 6€ ou familiale 15€

Valable du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour toute aide financière, vous pouvez contacter le CCAS de votre commune.

Pour toute nouvelle inscription, prévoir :

- carnet de santé pour la photocopie des vaccins à jour.
- une attestation avec votre quotient familial (datant de moins de 3 mois) et n° allocataire CAF ou MSA ou obligatoirement votre dernier avis d'imposition et un justificatif des prestations familiales perçues le mois précédant l'inscription
- une photocopie de l'assurance scolaire et extra-scolaire valide pour la période d'inscription.
- une fiche famille et une fiche sanitaire à télécharger (centresocial-eira.fr/enfance) ou à disposition à l'accueil du centre social.

